

Le "Baltic and International Maritime Council" (BIMCO)

PRESENTATION

Créé en 1905, le BIMCO est une association basée à Copenhague, dédiée au transport et aux services maritimes qui compte 2100 membres (armateurs, opérateurs, gestionnaires, courtiers et agents), répartis dans plus de 120 pays.

Le BIMCO a pour mission de faciliter les opérations commerciales de ses membres en élaborant contrats et clauses contractuelles standardisés, et de prodiguer des informations de qualité, des conseils et des formations.

COMPOSITION DU BIMCO

Quatre Comités sont supervisés par le Conseil d'administration.

Le **Conseil d'administration** (Board of directors) se réunit jusqu'à 2fois par an et regroupe notamment les présidents des Comités, les membres du Comité exécutif ainsi que les représentants des membres parmi les pays les plus contributeurs.

Le **Comité exécutif** (Executive Committee) se réunit au moins trois fois par an pour conduire les affaires commerciales sous le contrôle du Conseil d'administration. Il peut créer des sous-comités et regroupe à ce titre les présidents des Comités, les membres du Conseil d'administration ainsi que des personnalités qualifiées.

Le **Comité documentaire** (Documentary Committee) rédige les documents commerciaux à l'attention des acteurs du transport maritime (chartes-parties, connaissements, clauses, etc.). Pour parvenir à rédiger ces contrats, le Comité documentaire s'appuie sur le travail de sous-comités spécialisés, composés de quatre à dix personnes. Le Comité documentaire compte jusqu'à 30 représentants d'armateurs, parmi lesquels Armateurs de France et ICS, qui se réunissent deux fois par an.

Plus d'une centaine de chartes-parties et d'autres formes de contrats ont été élaborés depuis la création du BIMCO. Les chartes-parties et contrats proposés, ainsi que les clauses disponibles couvrent l'ensemble de la vie d'un navire, de sa construction à son recyclage et tous les segments de l'industrie : vracs secs, conteneurs, pétrole, y compris l'industrie des croisières et les navires de service.

Le **Comité marine** (Marine Committee) gère les affaires relatives au transport maritime, et les questions opérationnelles. Il sert aussi de caisse de résonance pour le Secrétariat du BIMCO sur les questions liées à la sécurité des navires et à la protection de l'environnement.

Le **Comité de la Sûreté Maritime** (Maritime Security Committee) gère les affaires de sûreté de la chaîne d'approvisionnement, de piraterie, et également les problématiques de passagers clandestins et de contrebande.